

PRÉPARATION A L'AIPR CONCEPTEURS

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT, et le guide technique.
- S'entraîner sur des questions QCM tirées de la base de données mise à disposition.
- Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires.

Ce programme est conforme à l'obligation de compétences pour les personnels intervenants à proximité des réseaux consécutive à la réforme anti-endommagement (Réforme législative et réglementaire du 22 février 2012 établie par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie).

PUBLIC CONCERNÉ

Concepteur : salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre, responsable de projet devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux : effectuer les demandes de travaux (DT), analyser les DT, demander des investigations complémentaires, transmettre les informations utiles sur les réseaux dans les dossiers de consultation et les marchés, réaliser les marquages et piquetages des réseaux enterrés et assurer le suivi et le contrôle des travaux.

ACCESSIBILITÉ

Nous consulter au préalable.

PRÉ-REQUIS

Être âgé de 18 ans.
Être apte médicalement (Médecine du travail).

DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Formation de 1 Jour (soit 7h).

LIEU DE LA FORMATION

INTRA ou INTER entreprise.

LE CONTENU DE LA FORMATION

Procédures pour le responsable de projet avant chantier

- Formulaire DT : Guichet Unique et projet
- Analyse des réponses, réalisation des investigations complémentaires (IC) et la détection de réseaux : classe de précision cartographique des ouvrages, responsabilité de prise en charge...
- Clause dans les marchés et DCE
- Marquage et piquetage
- Compétences des personnels
- Entraînement au QCM

Procédures exécutants avant les chantiers

- Formulaire DICT
- Analyse des réponses du DCE et du marché
- Compétences des personnels
- Application du Guide technique
- Lectures d'indices et affleurant
- Travaux sans tranchée
Entraînement au QCM

Procédures et actions à réaliser au cours du chantier

- Constat d'arrêt ou de sursis
- Constat de dommage
- Opérations sur chantiers
- Entraînement au QCM

Découvrez nos taux de satisfaction et taux de réussite sur <http://www.limousin-formation.com/>

Limousin Formation et Travaux Publics – 15 rue la Croix de la Mission 19300 ST YRIEIX LE DEJALAT

Tél. : 05 55 93 36 00 – Email : contact@limousin-formation.com

SIRET 442 179 230 00044 - N° EXISTENCE 74 190040619

PROFIL DU FORMATEUR

Formateurs spécialisés dans l'Intervention à Proximité des Réseaux.

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émergence par demi-journée
Attestation d'assiduité



**CALENDRIER, TARIFS ET
MODALITÉS :**

NOUS CONTACTER

Méthodes pédagogiques et modalité d'évaluation et sanction de formation

- Echanges avec les stagiaires
- Exposés
- Fascicule de formation
- Entraînement aux QCM tout au long de la formation.
- Passage de l'évaluation par QCM à l'issue de la formation. Il sera délivré aux participants une attestation de formation et de compétence (en cas de réussite au QCM).



Découvrez nos taux de satisfaction et taux de réussite sur <http://www.limousin-formation.com/>

Limousin Formation et Travaux Publics – 15 rue la Croix de la Mission 19300 ST YRIEIX LE DEJALAT

Tél. : 05 55 93 36 00 – Email : contact@limousin-formation.com

SIRET 442 179 230 00044 - N° EXISTENCE 74 190040619